

CONDITIONS GÉNÉRALES

PROGRAMME DE FIDÉLITÉ FITNESSBOUTIQUE LE CLUB

JANVIER 2019

Le programme de fidélité « FitnessBoutique Le Club » est mis en place par la société Netquattro SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 429 410€, dont le siège social est situé à Voiron (38500), ZAC Champfeuillet, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 423 810 324, ci-après désignée «FitnessBoutique».

VALIDITÉ DU PROGRAMME

Le programme de fidélité «FitnessBoutique Le Club » est valable dans l'ensemble des points de vente physiques FitnessBoutique situés en France métropolitaine (liste des points de vente disponibles sur www.fitnessboutique.fr), ainsi que sur le site internet marchand www.fitnessboutique.fr.

ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

La participation au programme de fidélité «FitnessBoutique Le Club» et l'accès aux avantages qu'il réserve aux clients impliquent l'acceptation sans réserve des conditions générales du programme. Le client reconnaît donc avoir pris connaissance et accepter les conditions générales du programme de fidélité «FitnessBoutique Le Club». Ces conditions générales sont disponibles gratuitement sur simple demande à l'accueil des magasins FitnessBoutique et sur le site internet www.fitnessboutique.fr.

OBJET

Les conditions générales du programme de fidélité «FitnessBoutique Le Club» définissent l'ensemble des modalités du programme, incluant notamment les conditions d'adhésion au programme, le descriptif des avantages réservés aux clients et les conditions d'accès à ces avantages.

DESTINATAIRES DU PROGRAMME

Le programme de fidélité «FitnessBoutique Le Club» est destiné à toute personne physique majeure.

MODALITÉS D'ADHÉSION AU PROGRAMME

L'adhésion au programme de fidélité «FitnessBoutique Le Club» est gratuite pour le client dès lors qu'il crée un compte client sur le site internet www.fitnessboutique.fr ou directement à l'accueil de l'un des magasins FitnessBoutique en ayant coché au préalable la mention « Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales du programme de fidélité FitnessBoutique Le Club ».

La création du compte client nécessite obligatoirement d'indiquer à FitnessBoutique une adresse email valide qui sera notamment utilisée pour recevoir les avantages liés à l'adhésion au programme. A son adhésion au programme de fidélité «FitnessBoutique Le Club», le client qui aura créé son compte client et renseigné ses coordonnées recevra un email de confirmation de son adhésion au programme, ainsi qu'un rappel du nom d'utilisateur et du mot de passe qu'il aura choisi pour accéder à son espace client.

La création du compte client sur www.fitnessboutique.fr ou à l'accueil de l'un des magasins FitnessBoutique vaut activation immédiate du compte. Le cumul des points qualifiants en vue de l'obtention des avantages fidélité est pris en compte à la date de cette activation.

RATTACHEMENT GÉOGRAPHIQUE

Si le client réalise ses achats qualifiants en dehors de la France Métropolitaine, il reconnaît accepter les conditions générales du pays dans lequel il a effectué ses achats dans le cas où celles-ci diffèreraient des conditions générales du programme en France Métropolitaine. Ces conditions générales sont disponibles en magasin ou sur le site internet fitnessboutique.fr. Les clients réalisant leur achat qualifiant sur le site internet fitnessboutique.fr seront considérés comme directement rattachés à FitnessBoutique. Les clients réalisant leur achat qualifiant dans un magasin physique FitnessBoutique ou membre du réseau FitnessBoutique seront quant à eux rattachés à ce magasin. Les clients réalisant leur achat qualifiant à la fois sur le site internet www.fitnessboutique.fr et dans un magasin physique FitnessBoutique ou membre du réseau FitnessBoutique, seront quant à eux considérés comme directement rattachés au lieu de leur 1er achat.

FONCTIONNEMENT GENERAL DU PROGRAMME

Le programme de fidélité «FitnessBoutique Le Club» a pour but de récompenser la fidélité des clients des magasins FitnessBoutique situés en France métropolitaine, ainsi que des clients du site internet www.fitnessboutique.fr, sur la base de points acquis lors d'achat effectués sur une année. Tout client qui atteint un cumul de 500 points Nutrition dans l'année civile, devient un membre VIP PLATINIUM. Ce statut élevé donne accès à des avantages spécifiques : des ventes en avant-première, des

invitations spéciales (soirées VIP, salon du Body fitness...) dans la limite des stocks disponibles. Il est à noter que le détail de ces avantages spécifiques n'est pas fixé dans le temps, FitnessBoutique se réservant le droit de les faire évoluer régulièrement en fonction de ses actualités commerciales.

CONDITIONS D'UTILISATION DU PARRAINAGE

Le parrainage FitnessBoutique s'effectue entre un client ayant déjà validé une commande (« le parrain ») et une personne n'ayant jamais acheté et ne possédant pas de compte chez FitnessBoutique (« le filleul »).

Il n'est pas possible de parrainer un membre possédant déjà un compte même si celui-ci n'a jamais passé de commande. L'autorisation de rejoindre le parrainage en tant que filleul ne sera accordée qu'aux personnes n'ayant jamais passé de commande payante sur le site internet www.fitnessboutique.fr ou d'un l'un des magasins FitnessBoutique.

Dans le cadre de ce programme, le parrain gagne 5 points par euro dépensé par le filleul (sur les produits de nutrition sportive hors boissons, barres protéinées, shakers et gourdes ; valable uniquement sur la première commande du filleul.

Pour le filleul, la première commande permet de doubler ses points (sur les produits de la nutrition sportive hors boissons, barres protéinées, shakers et gourdes).

Le parrainage s'effectue dans le compte client, rubrique « Parrainage ».

Le parrain et le filleul doivent provenir de foyers différents, l'auto-parrainage n'est par conséquent ni possible, ni autorisé.

En cas d'utilisation frauduleuse du parrainage ou de non-respect des conditions décrites ci-dessus, FitnessBoutique se réserve le droit de résilier les comptes des membres, parrains ou filleuls, à tout moment sans notifications préalable.

En utilisant le parrainage, les membres marquent leur accord avec ces conditions générales.

IDENTIFICATION DES CLIENTS RÉALISANT DES ACHATS QUALIFIANTS

Un achat qualifiant est un achat d'un montant minimum de 25€. A chaque achat qualifiant réalisé sur le site internet www.fitnessboutique.fr, le client devra saisir dans son espace client un nom d'utilisateur et un mot de passe pour alimenter la base de données des clients fidélisés et permettre la prise en compte de l'achat effectué dans le décompte des points acquis pour atteindre le niveau VIP PLATINIUM. A chaque achat qualifiant réalisé directement dans l'un des magasins FitnessBoutique, les clients membres du programme de fidélité qui le souhaitent devront indiquer leur nom pour que l'achat qu'ils auront effectué soit également pris en compte dans le décompte des points.

CONDITIONS D'UTILISATION DES AVANTAGES FIDÉLITÉ

Les points acquis dans le cadre du programme de fidélité «FitnessBoutique Le Club» seront convertis au 02 Janvier de l'année suivante en bons d'achats selon le barème ci-dessous :

Nombre de points acquis	Valeur chèque cadeau
100	5€
250	10€
500	25€
1000	50€
1500	90€
2000	150€
3000	180€
3500	220€
4000	260€
4500	300€
5000	340€
5500	380€
6000	420€
6500	460€
7000	500€

Ils seront utilisables, soit sur le site internet www.fitnessboutique.fr, soit dans l'un des magasins FitnessBoutique sur une sélection produits définie chaque année et selon les stocks disponibles. Les bons d'achat ont une durée de validité de douze mois à compter de leur date d'émission. Ils sont utilisables en une seule fois, non sécables, cumulables, et non remboursables en espèces, ni totalement ni partiellement, pas même en remboursement partiel de la différence de valeur entre le montant du bon d'achat et le montant de l'achat effectué, dans le cas où le montant du bon d'achat utilisé pour un paiement serait supérieur à celui de l'achat effectué. Les avantages statutaires obtenus dans le cadre du programme de fidélité «FitnessBoutique Le Club» varient par nature en fonction du type de campagne événementielle proposée. De ce fait, il sera systématiquement précisé au Client les modalités d'utilisation desdits avantages.

MODE D'ENVOI DES AVANTAGES FIDÉLITÉ

Les points acquis dans le cadre du programme de fidélité «FitnessBoutique Le Club» seront systématiquement précisés au client au moment de l'achat. Les bons d'achats obtenus dans le cadre du programme de fidélité «FitnessBoutique Le Club» seront stockés pendant leur période de validité dans l'espace client sur le site internet www.fitnessboutique.fr. Ils seront automatiquement supprimés à la fin de leur période de validité. Les avantages statutaires réservés aux clients membres

seront automatiquement affichés dans leur espace client, une fois le client identifié par son log in et son mot de passe.

VISUALISATION DE SON STATUT ET DES AVANTAGES CUMULÉS

A tout moment, le titulaire d'un compte de fidélité «FitnessBoutique Le Club » peut accéder à son espace client sur le site internet www.fitnessboutique.fr, pour consulter le montant de ses avantages en cours de validité. Il peut également prendre connaissance des mêmes éléments par simple demande à l'accueil de l'un des magasins FitnessBoutique. Seul l'état du compte de fidélité indiqué sur l'espace client du site internet www.fitnessboutique.fr fait foi. Toutefois, le client pourra adresser une éventuelle réclamation par simple demande dans la rubrique contact du site internet www.fitnessboutique.fr (Formulaire, onglet Programme de fidélité).

VALIDITÉ DES ACHATS QUALIFIANTS

Sont considérés comme achats qualifiants les achats de marchandises (hors frais de port éventuels) dont le montant minimum est de 25€. Le cumul des points des achats qualifiants du programme se fait du 1er janvier au 31 décembre de l'année. Les points sont acquis pour une l'année civile en cours. Au 2 Janvier de l'année suivante les points sont totalisés et un bon d'achat émis selon le nombre de points cumulés. Le compteur de points du client se remet donc à 0. Toutefois un client ayant obtenu le statut Platinium le conserve sur l'année civile suivante.

ANNULATION DES ACHATS

Ne sont considérés comme achats qualifiants que les achats dûment payés, livrés ou emportés et non retournés par le client pour quelque raison que ce soit. En cas de retour de marchandise par le client pour quelque raison que ce soit, l'achat concerné sera systématiquement annulé de son compte personnel et ne sera plus comptabilisé comme achat qualifiant pour cumuler des points sur son compte fidélité.

INTUITU PERSONAE

L'adhésion au programme de fidélité «FitnessBoutique Le Club» est personnelle et ne peut être cédée. Elle est faite au seul nom du client titulaire du compte. Son compte fidélité est personnel et nominatif, et il est ainsi le seul à pouvoir bénéficier des avantages liés à son adhésion au programme

de fidélité. Toutefois, il pourra être accepté sur présentation de tout justificatif jugé utile par FitnessBoutique que les membres d'un même foyer puissent faire bénéficier le client titulaire du compte de fidélité du cumul d'achats qualifiants tels qu'ils sont définis dans le fonctionnement général du programme, en vue de l'obtention des avantages fidélité du programme.

RÉSILIATION

Dans le cas où un client titulaire d'un compte fidélité du programme FitnessBoutique n'effectuerait aucun achat pendant une période totale de 24 mois, FitnessBoutique se réserve le droit de résilier purement et simplement le compte concerné sans notification spécifique au client. Dans ce cas, l'ensemble des avantages alors cumulés seraient définitivement perdus.

REMBOURSEMENT, PAIEMENT, CESSION DES AVANTAGES

Les avantages cumulés dans le cadre du programme de fidélité FitnessBoutique ne peuvent être ni cédés, ni transmis à des tiers, ni échangés pour tout ou partie contre espèces et ne peuvent être utilisés que conformément aux présentes conditions générales.

FRAUDE

FitnessBoutique se réserve le droit d'effectuer des contrôles sur le respect des conditions générales du programme de fidélité «FitnessBoutique Le Club», et le cas échéant de procéder de plein droit à l'annulation pure et simple du compte fidélité d'éventuels contrevenants. Dans ce cas, l'ensemble des avantages alors cumulés frauduleusement ou pas seraient définitivement perdus, FitnessBoutique se réservant le droit de réclamer le remboursement de tous les avantages fidélité acquis frauduleusement et utilisés par le client contrevenant jusqu'ici et d'engager des poursuites à son encontre.

DUREE ET MODIFICATION DU PROGRAMME

FitnessBoutique se réserve le droit de modifier unilatéralement les conditions générales du programme, voire de l'interrompre définitivement sans avoir à motiver sa décision, sous réserve d'en avoir préalablement informé les titulaires, par tout moyen à sa disposition, dans un délai de 30 jours ouvré, et ce sans prévoir de compensation ou indemnisation spécifique à l'égard des clients. Dans le cas où FitnessBoutique déciderait de mettre fin au programme, les avantages alors acquis jusqu'ici par les clients seraient tout de même considérés comme valables et ce pendant une période dite

d'atterrissage de 90 jours ouvrés à compter de la date officielle de fin du programme. Au-delà de cette période, les avantages non utilisés par le client seraient alors considérés comme définitivement perdus.

RESPONSABILITÉ

FitnessBoutique ne pourra pas être tenu responsable des dommages résultant d'un cas de force majeure. Il ne sera donc aucunement responsable directement ou indirectement de quelque dommage lié au programme de fidélité «FitnessBoutique Le Club», notamment du fait de retards, d'une mauvaise distribution, de problèmes de connexion informatique et/ou d'alimentation électrique, de grèves, d'intempéries, de dysfonctionnements informatiques entraînant une perte partielle ou totale, définitive ou pas, de données.

DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la loi Informatique et Libertés 06 janvier 1978 modifiée par la loi du 8 août 2004, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition relativement aux informations le concernant, par simple demande à l'accueil de l'un des magasins FitnessBoutique, par e-mail dans la rubrique « Contact » du site internet www.fitnessboutique.fr ou par courrier à l'adresse du siège social précitée. Tout changement de nom, ou d'adresse postale ou électronique devra être corrigé par le client dans son espace personnel ou signalé dans l'un des magasins FitnessBoutique. FitnessBoutique ne saurait être tenu responsable du non acheminement d'un avantage fidélité acquis par un client qui n'aurait pas signalé son changement de nom, ou d'adresse postale ou électronique.

DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions sont régies par le droit français.